

ASSEMBLÉE PAROISSIALE ORDINAIRE

Le conseil de la paroisse du Jorat et le président de l'assemblée vous invitent cordialement à l'Assemblée paroissiale ordinaire le :

Dimanche 30 novembre 2025 à 11h (après le culte)
Chapelle de Carrouge

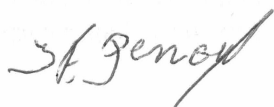
Avec l'ordre du jour suivant :

1. Accueil
2. Méditation
3. Lecture des principes constitutifs
4. Approbation du PV de l'assemblée paroissiale ordinaire du 14 mars 2025. *(Le PV ne sera pas lu mais disponible sur place et sur le site eerv.ch/jorat)*
5. Budget 2026
6. Tabelle des cultes
7. Échos de la vie paroissiale
8. Église 29
9. Communications du Conseil régional et du Synode
10. Présentation du groupe « Musique en liberté »
11. Divers et propositions individuelles

Pour mémoire, toutes les personnes âgées de 16 ans révolus, domiciliées dans la paroisse et se déclarant membre de l'Église Évangélique Réformée du canton de Vaud (EERV) font partie de l'Assemblée paroissiale et peuvent donc participer à cette séance ordinaire.

Le président de l'assemblée paroissiale.

Jean-François Perroud



La secrétaire

Catherine Pujol

